

LE PARCOURS PATIENT

1 **Prise de RDV**

En direct ou sur adressage d'un professionnel (médecin traitant, neurologue, psychiatre,...)

En contactant le secretariat au [04.93.09.50.35](tel:04.93.09.50.35)

2 **Consultation avec le médecin gériatre**

Le médecin s'informe de vos difficultés, fait le point sur votre situation. Il peut réaliser des tests rapides et demander des examens complémentaires (bilan sanguin, imagerie cérébrale, bilan neuropsychologique,...).

Un courrier peut être transmis à votre médecin traitant.

Durée : 45 min

3 *(optionnel)* **Bilan neuropsychologique**

Si cela est nécessaire, vous réalisez des tests complémentaires.

L'objectif est d'évaluer avec plus de précision la mémoire et les autres fonctions cognitives.

Durée : 1h30

4 *(optionnel)* **Consultation avec le médecin gériatre**

Vous faites le point sur les examens réalisés.

Un suivi et/ou des accompagnements peuvent vous être recommandés.

Les conclusions peuvent être transmises à votre médecin traitant.

Durée : 45 min